

Clinique juridique de Saint-Michel

RAPPORT ANNUEL

2023-2024



George Floyd

Breonna Taylor

Eric Garner

Trayvon Martin

Tamir Rice

Freddie Villanueva

Jean pierre Bony

Pierre Coriolan

Adama traore

Alain Magloire

Ronny lay

Ahmaud Arbery

Tyre Nichols

Sandra Bland

Michael Brown

Walter Scott

Philando Castille

Atatiana Jefferson

**À LA MÉMOIRE DE TOUTES LES
VICTIMES DE PROFILAGE RACIAL**

TABLER DES MATIÈRES

Mots de la direction	1
À propos	7
Stagiaires et bénévoles	11
Mots des membre du conseil d'administration	13
Comités et projets	18
Dans les médias	44
Notre équipe	47
Mot de l'ancienne coordonnatrice	51
Galerie photos	53
Partenaires	57

**MOTS
DE LA**

**DIR
ECT
ION**



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSUMÉE.

Si je devais résumer la CJSM en un seul mot, voilà comment je la qualifierais. Notre mission et notre vision sont claires. Nos positions peuvent sembler controversées, en porte-à-faux avec des mythes et préjugés présents dans notre société, mais nous devons continuer haut et fort à dénoncer les injustices sociales qui continuent d'impacter les communautés racialisées, les communautés noires et les personnes marginalisées. Ces 5 premières années m'ont convaincu que nous sommes qu'au commencement et qu'il faut continuer.

Continuer à s'insurger contre le profilage racial, en utilisant les organes administratifs comme pour porter plainte et demander réparation; en intervenant dans les recours judiciaires où notre expertise peut aiguiller les tribunaux afin de prendre les bonnes décisions; en continuant d'informer le public; en continuant à faire de la recherche et à publier de la doctrine francophone sur cet enjeu; en continuant à gagner nos batailles une après une devant les tribunaux.

Continuer à offrir des consultations gratuites aux citoyens à faible revenu pour qui l'information et le conseil juridique peuvent faire toute la différence face à un système de justice de plus en plus complexe. Nous allons continuer à aller aussi loin que notre mission nous portera. Continuer à lutter contre la discrimination en milieu médical, continuer à promouvoir la diversité dans la profession juridique, et à soutenir les organismes communautaires de notre quartier qui ont des besoins si criants en matière juridique.

Nous assumons fièrement notre rôle. Même lorsque les combats que nous devons mener sont longs, même lorsque nous sommes acculés au pied du mur, même lorsque les institutions refusent de bouger, même lorsque les tribunaux rejettent nos arguments, nous continuerons de nous battre, de perdre s'il le faut, car "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire". Nous continuerons de porter l'espoir de nos usagers et d'inspirer la prochaine génération d'étudiantes et d'étudiants en droit afin qu'ils sachent que la justice sociale mérite d'être défendue et que les choses peuvent changer, si nous sommes assez patients et résilients.

Je remercie notre cher conseil d'administration, nos partenaires, nos bénévoles, nos employés et nos donateurs pour le chemin parcouru jusqu'à maintenant. Ce n'est que le commencement. Je ne saurais terminer ces lignes sans remercier trois personnes qui me sont chères. Ma femme, Lowreya, pour son indéfectible support à tous mes projets. Notre directrice adjointe, Dardia, qui s'est jointe à nous avec un vent de fraîcheur et une authenticité débordante. Quelle joie de travailler avec toi et de te côtoyer chaque jour. Et finalement, Limartine, notre présidente, ma collègue et amie, sans qui ce rêve n'aurait jamais vu le jour.

Chère CJSM, je te lève mon verre. Bon anniversaire et bonne continuation.

Me Fernando Belton



MOT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

5 ANS DÉJÀ, À LA NÔTRE !

En janvier dernier, lorsque je suis entrée en fonction à titre de directrice adjointe de la Clinique juridique de Saint-Michel plus qu'embrasser une mission j'ai rejoint une famille. L'expression peut sembler galvaudé, mais il n'en est rien, la CJSM est mon chez-moi.

Dans cet environnement, où rigueur rime avec entrain et bonne humeur où s'allie conviction et passion j'ai vu le droit utilisé pour améliorer l'accès à la justice pour tous, j'ai vu le droit tendre vers des idéaux de justice sociale, d'égalité et de libertés fondamentales; j'ai vu le droit digne ; j'ai vu le droit comme je l'aime; le droit comme je le voudrais toujours – j'ai vu le droit sur son plus beau visage. Au moment où j'écris ces lignes, mon cœur se gorge de joie et déborde d'amour.

Supporté par des partenaires de qualité, entouré d'une équipe d'étudiant.es bénévoles dévoué.es. Chaque jour nous travaillons afin que des impacts concrets et tangibles puissent découler de nos activités. Organisme œuvrant sur plusieurs fronts, je suis fière de pouvoir affirmer que nous avons développé une expertise solide et crédible tant dans le paysage communautaire montréalais qu'auprès des ordres gouvernementaux et devant les tribunaux.

Fermement ancré à Saint-Michel nous avons déployé nos ailes d'Abitibi à Sept-Îles en passant par les Îles -de-là - Madeleine toujours dans le seul objectif d'atteindre notre mission: améliorer l'accès à la justice en fournissant à tous citoyens québécois, qu'ils soient adolescents ou retraités, une information juridique fiable, gratuite et étayée.

Nous avons également continué de porter haut et fort notre fer de lance : la lutte contre la discrimination raciale et le combat pour s'assurer que les droits à l'égalité soient respectés pour tous tant dans le domaine de la santé et des services sociaux que dans le domaine du système carcéral et policier.

La CJSM étant avant toute chose une histoire d'équipe, je profite de ces quelques mots pour souligner l'apport des gens que j'y ai croisés depuis mon arrivée. À Aude, coordonnatrice de la clinique pendant 1 an, pour sa créativité et sa passion. À Taline pour sa détermination, sa rigueur, son sens de l'initiative à Yasmine pour son éthique de travail irréprochable, à Waafa pour son intelligence vive et sa bonne humeur, à Marie-Laurence Florence et Thalia pour leur chaleur et leur enthousiasme; à Stéphanie et Daphné pour leur gestion et leur assiduité, à Katérie, surnommé affectueusement « le couteau suisse », pour sa polyvalence, la qualité de son travail, l'énergie déployée, à Asma pour son autonomie , sa fiabilité, et son dévouement à Patricia pour sa droiture et sa chaleur, à Aïda pour la pertinence de ses questions, à Fernando pour sa vision, son audace, son écoute, sa confiance son leadership à échelle humaine. Ainsi qu'à tous les visages (Alexia, Amritha, Hélène, Mimi, Limartine), qui ensoleillent le quotidien.

À l'aube de cette nouvelle année qui s'annonce emplie de grands chantiers, de nouveaux défis et de nouveaux projets, c'est avec confiance que nous regardons droit vers l'horizon, c'est avec détermination que nous maintenons le cap. Nous voguons vers un avenir encore des plus radieux – je nous y vois déjà.

Me DARDIA JOSEPH

À



S O E O E E

En 2019, Fernando Belton et Limartine Angrand se rencontrent sur le panel justice du Forum socioéconomique des communautés noires. Un débat prend place: quel devrait être le rôle des mentors de la communauté noire dans la profession juridique face aux plus jeunes. Limartine, alors étudiante, estime que les mentors doivent tendre la main aux plus jeunes. Fernando, estime plutôt que c'est aux plus jeunes de chercher le support des mentors. Les deux se rencontrent et décident de fonder ensemble la Clinique juridique de Saint-Michel qui ouvrira ses portes le 28 août 2019.

NOTRE HISTOIRE



Nous aspirons à un accès à la justice plus égalitaire, inclusif et réel pour tous les citoyens. Nous aspirons à être un vecteur de changement au sein du quartier de Saint-Michel, afin que son rayonnement se transforme au-delà de sa communauté Saint-Micheloise.

MISSION

LA CLINIQUE JURIDIQUE DE SAINT-MICHEL A POUR
MISSION D'AMÉLIORER L'ACCÈS À LA JUSTICE EN

Faisant la
promotion de
l'éducation

Contribuant à l'essor du quartier
Saint-Michel et au bien-être
collectif

Offrant aux personnes dans le
besoin des consultations
d'information juridique

Contribuant à l'éducation des étudiant.e.s en
droit, et en les accompagnant dans leur
apprentissage pratique du droit.

NOS VALEURS

L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUS

LA DIVERSITÉ

LE RESPECT

L'INTÉGRITÉ

LA QUALITÉ DES SERVICES

STAGIAIRES



ET

BÉNÉVOLES



STAGIAIRES

Nos projets et comités sont dirigés par des stagiaires provenant des facultés de droit. Leur implication à la CJSM est fondamentale au succès de ses projets, alors que pour les stagiaires, il s'agit d'une occasion d'obtenir des crédits universitaires en bénéficiant d'une expérience concrète et proche de la réalité du milieu juridique.

« Depuis maintenant 1 an et demi, je m'implique à la CJSM, et je suis des plus reconnaissante quant à l'expérience que j'ai pu en tirer. Mon implication m'a permis de comprendre la réalité des justiciables face au système de justice. Mon implication m'a permis de réaliser l'importance que le côté humain, entre autres l'écoute, devrait prendre dans la pratique de juriste. Je suis reconnaissante d'avoir travaillé toute l'année avec une équipe aussi dévouée. »

- Maria Boutin, stagiaire responsable des consultations juridiques

BÉNÉVOLES

Chaque année, la CJSM peut compter sur l'aide précieuse de plusieurs dizaines de bénévoles qui portent ses projets à bout de bras et permettent à notre Clinique d'avoir un réel impact sur la communauté. Cette année, les projets de la CJSM ont été réalisés par une équipe de près de 80 étudiant.e.s issu.e.s des universités québécoises.

« Mon expérience comme clinicienne à la CJSM lors des deux dernières années a sans aucun doute été l'une des plus enrichissantes et formatrices de mon bac. En contribuant à la cause de l'accès à la justice, j'ai pu confirmer le genre de juriste que je veux être plus tard. J'encourage tous les étudiants à s'impliquer à la clinique! »

- Sarah-Maude Rousseau, bénévole au sein des consultations juridiques

MOTS
..... DES MEMBRES
DU CONSEIL

**D'ADMINI-
STRATION**



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion du cinquième anniversaire de notre clinique juridique. Déjà cinq ans. Depuis nos débuts, notre mission a toujours été de garantir un accès équitable à la justice pour tous, tout en offrant un soutien particulier aux victimes de profilage racial. Cette vision a non seulement guidé notre action, mais elle a également surpassé toutes nos attentes.

Lorsque j'ai cofondé cette clinique avec Me Fernando Belton, nous avons lancé un projet qui semblait ambitieux aux yeux de beaucoup, sans imaginer l'ampleur de l'impact qu'il aurait sur tant de vies, particulièrement à Saint-Michel et au sein des communautés racisées. En tant que jeune clinique, nous avons constamment innové, refusant de nous limiter aux attentes traditionnelles; chaque projet, chaque initiative a été soigneusement conçu pour répondre aux besoins réels des communautés que nous servons.

Au fil des années, nous avons également offert, aux étudiant.e.s en droit, avant même le balbutiement de leur carrière juridique, une opportunité unique leur permettant de combiner théorie et pratique à travers les consultations juridiques gratuites réservées à nos usagers. Cette expérience va bien au-delà de l'apprentissage; elle forme les avocat.e.s de demain, engagé.e.s pour une justice plus inclusive et conscient.e.s des enjeux sociaux actuels.

En cette occasion spéciale, je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à ceux qui ont cru en nous dès le début et à ceux qui continuent de porter notre mission avec passion. Nos étudiant.e.s, qui se dévouent chaque jour avec enthousiasme. Nos bénévoles, qui offrent généreusement leur temps et leur expertise. Notre direction, qui assure que nos actions restent cohérentes et pertinentes. Et enfin, notre conseil d'administration, qui veille à ce que nous restions fermement ancrés dans notre mission et nos valeurs.

Alors que nous célébrons ce cinquième anniversaire, regardons l'avenir avec détermination et reconnaissance pour le chemin parcouru, malgré les défis. Nous sommes convaincus que notre clinique continuera de grandir, de s'adapter aux besoins évolutifs de notre communauté, et de faire en sorte que l'accès à la justice soit un droit fondamental pour tous.

Merci à chacun d'entre vous de croire en cette vision et de contribuer à son rayonnement.

Me Limartine Angrand



MOT DU VICE- PRÉSIDENT

C'est avec une immense fierté et un profond attachement que je vous adresse ces quelques mots en tant que vice-président de la Clinique juridique de Saint-Michel. Cette année a été marquée par des défis, mais surtout par des réussites collectives qui témoignent de l'importance cruciale de notre mission dans ce quartier qui m'est cher, Saint-Michel.

Saint-Michel n'est pas simplement un lieu sur une carte, c'est un espace vibrant de vie, riche de diversité et de résilience, où chaque individu mérite d'avoir accès à la justice, au soutien, et à la dignité nécessaire pour faire valoir ses droits. Mon engagement auprès de la clinique est motivé par un désir sincère de contribuer à une cause qui me tient à cœur depuis ma jeunesse : l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous.

Grandir dans ce quartier m'a permis de comprendre l'importance d'un accès équitable aux ressources et aux services. C'est pourquoi, en tant que vice-président, je m'efforce de veiller à ce que notre clinique soit non seulement un lieu de conseil juridique, mais aussi un refuge pour ceux qui cherchent à se faire entendre, à se faire comprendre, et à trouver des solutions aux défis juridiques auxquels ils sont confrontés.

Nous avons travaillé sans relâche cette année pour offrir des services juridiques accessibles, pour éduquer et sensibiliser notre communauté, et pour renforcer le tissu social qui fait la force de Saint-Michel. À travers nos efforts, nous avons pu constater l'impact tangible que nos actions ont eu sur la vie des résidents. Que ce soit en aidant des familles à naviguer dans des situations complexes ou en soutenant des individus dans leurs démarches juridiques, chaque interaction renforce notre conviction que ce travail est plus qu'une simple mission. C'est une responsabilité que nous portons avec dévouement, compassion et passion.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans nos initiatives. Sans votre engagement, notre succès ne serait pas possible. Je salue le travail inlassable de nos bénévoles, le soutien indéfectible de nos partenaires, et la confiance continue de notre communauté. Ensemble, nous faisons de la Clinique juridique de Saint-Michel un véritable phare de justice, d'équité et d'espoir pour notre quartier et au-delà.

Alors que nous regardons vers l'avenir, je suis convaincu que nous continuerons à grandir et à nous adapter aux besoins changeants de notre communauté. Et avec votre aide, nous pourrions non seulement préserver l'esprit de solidarité qui nous anime, mais aussi inspirer de nouvelles générations à s'engager pour le bien commun.

Alexandre Boucher Bonneau

COMITÉS

&

PROJETS

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Les consultations juridiques permettent chaque année à des centaines d'usagers d'avoir accès à de l'information juridique gratuite. Presque tous les domaines de droit font l'objet de demandes de consultations juridiques au sein de la CJSM : droit de la famille, droit du logement, droit criminel et pénal, droit du travail et droit de l'immigration.

C'est plus de 109 consultations d'information juridique qui ont été données cette année.

42 consultations effectuées en automne

46 consultations effectuées en hiver

21 consultations effectuées en été

En plus de nos cliniques tous les lundis soirs dans nos bureaux à Saint-Michel, notre équipe s'est aussi déplacée à Saint-Laurent dans les bureaux de Marwah Rizky dans le cadre d'un partenariat nous permettant de desservir les citoyens de sa circonscription.

LA JUSTICE ICI COMME AILLEURS

Le projet la 'Justice ici comme ailleurs' a organisé avec succès de nombreuses conférences et formations juridiques dans des régions éloignées du Québec et directement à Montréal, en partenariat avec des organismes locaux. Nos équipes ont effectué trois voyages dans des endroits tels que l'Abitibi, Sept-Îles et les Îles de la Madeleine, offrant consultations et formations gratuites sur place. Notre objectif? Rendre les services juridiques accessibles là où ils sont le plus nécessaires.



Nous sommes fièrement partenaires du Ministère de la Justice du Québec et de la Chambre des notaires du Québec qui permettent de réaliser ce projet et d'atteindre nos objectifs!

LES VOYAGES

SEPT-ÎLES

20-22 OCTOBRE

2023



L'ÉQUIPE

Une équipe de 6 bénévoles s'est déplacée à Sept-Îles pour offrir des conférences et consultations juridiques. Parmi ceux-ci, une coordonnatrice, une avocate superviseure, et 4 bénévoles, tous étudiants en droit.

LES ORGANISMES ET LES ACTIVITÉS OFFERTES

AUTOUR D'ELLES - CENTRE D'HÉBERGEMENT

Conférences sur les infractions sexuelles dans le système pénal et civil, sur le droit de la famille ainsi que sur la protection de la jeunesse à des intervenants du centre d'hébergement ainsi qu'à des femmes du public général. Trois consultations juridiques gratuites ont été effectuées par les bénévoles.

PARTICIPANTS
12

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SEPT-ÎLES

Conférences sur le droit pénal canadien de manière générale, sur les infractions liées aux drogues de manière plus spécifique, ainsi que sur les infractions sexuelles dans le système pénal et civil.

PARTICIPANTS
6

CENTRE D'HÉBERGEMENT TIPINUAIKAN.

Conférence sur le droit de la famille ainsi qu'une conférence sur la Loi sur la protection de la jeunesse. Suite à cette rencontre avec des intervenantes et des femmes hébergées (3 participantes), nous avons effectué une consultation juridique gratuite.

PARTICIPANTS
3

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

3-6 NOVEMBRE

2023

L'ÉQUIPE

Une équipe de 10 bénévoles s'est déplacée pour offrir des conférences et consultations juridiques. Parmi ceux-ci, deux coordonnatrices, une avocate superviseure, et 7 bénévoles, tous étudiants en droit.

LES ORGANISMES ET LES ACTIVITÉS OFFERTES

CENTRE DE JUSTICE ALTERNATIVE DES ÎLES-DE-LA- MADELEINE

Conférence juridique sur la LSJPA et sur la Loi sur la protection de la jeunesse à l'intervenante responsable de l'organisme

PARTICIPANTS
1

CALACS L'ESPOIR DES ÎLES

L'équipe a offert des conférences juridiques sur le système pénal canadien, sur la LJSPA, sur la Loi sur la protection de la jeunesse, et sur les infractions sexuelles dans le système pénal et civil ainsi que dans le milieu du travail aux 5 intervenantes du CALACS des Îles. L'équipe a également pu répondre à des questions spécifiques de l'organisme et produire 3 pamphlets visant à informer le public général.

PARTICIPANTS
5

MAISON DE LA FAMILLE L'EMBEILLIE

Conférences juridiques sur le droit de la famille et la Loi sur la protection de la jeunesse.

PARTICIPANTS
3

CONFÉRENCE SUR LE DROIT DU LOGEMENT

Les membres de la Clinique se sont rendus au Centre de formation professionnelle des Îles de la Madeleine pour offrir une conférence juridique sur le droit du logement au maire des Îles-de-la-Madeleine. Nous avons pu discuter ensemble des enjeux juridiques propres aux îles, réfléchir à de potentielles solutions, et parler des recours des locataires en cas de non-respect de leur droit. Nous avons également effectué une consultation juridique auprès d'une citoyenne lors de cette journée.



CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI



Conférence sur le droit du travail de manière générale en mettant l'emphasis sur le droit des employés face à leur employeur. 2 intervenantes et 5 jeunes étaient présents lors de cette conférence.

ORGANISME SEIN-PATHIQUE

Rencontre avec deux intervenantes, réponse à certaines questions concernant les obligations des intervenants qui découlent de la loi sur la protection de la jeunesse, mise sur pied d'un partenariat futur pour offrir des consultations et des conférences juridiques à distance.



ABITIBI

2-4 FÉVRIER

2024



Une formation sur le droit de la famille a été donnée, abordant divers sujets tels que l'autorité parentale, la protection des droits fondamentaux des enfants, la violence conjugale, et l'aliénation parentale. Des discussions ont été tenues avec cinq intervenants communautaires pour explorer des solutions pratiques, notamment le recours aux médiateurs en cas de problèmes de garde d'enfants. Une formation axée sur l'accompagnement judiciaire a été dispensée aux intervenantes de Calacs-Abitibi et de la Maison Mikana. L'accent a été mis sur les droits des femmes, en particulier dans le contexte des violences sexuelles. La formation a inclus des sujets tels que le droit du logement et le droit de la famille.

CAPSULES INFORMATIVES



Quatre capsules juridiques ont été créées et diffusées sur toutes nos plateformes portant sur les modes alternatifs de règlements. Les sujets abordés ont été la négociation, la médiation, la conférence de règlement à l'amiable, et l'arbitrage.

Exemples de situations et enjeux abordés

Les intervenants ont discuté des défis liés à l'accès à la justice en Abitibi, tels que la qualité des logements, les enjeux d'accès à l'aide juridique, et les difficultés d'accompagnement des familles autochtones. Ils ont également souligné l'importance d'améliorer l'accès à des conseils juridiques et d'offrir des formations adaptées aux besoins des communautés locales.

Perspectives futures

Il est proposé de développer des outils de vulgarisation juridique, tels que des pamphlets ou des formations à distance, pour améliorer l'accès à l'information juridique. L'idée de créer une boîte de courriel dédiée pour répondre aux besoins quotidiens des intervenants a également été suggérée.

Merci à nos partenaires principaux le Gouvernement du Québec et la Chambre des notaires du Québec ainsi que nos partenaires secondaires, les cabinets Fasken Martineau, Lavery, le Calacs des îles et le député André Morin.



COMITÉ À LA LUTTE AU PROFILAGE RACIAL

Comité d'accompagnement juridique

Le Comité d'accompagnement à la lutte au profilage racial réunit des étudiants en droits et des avocats bénévoles qui assistent et accompagnent les victimes de profilage racial dans leur démarche juridique, contribue à faire la compréhension de cet enjeu pour les praticiens du droit et le grand public et intervient au niveau judiciaire afin que les jugements en la matière reflètent la réalité du terrain.

17 avis
juridiques
rédigés

7 plaintes en
déontologie
déposées

24 étudiants

2 requêtes rédigées
en matière
criminelle et pénal

8 plaintes à la Commission
des droits de la personne
déposées

5 étudiants
bénévoles

Publications

Avec l'aide à la recherche du Comité, Me Fernando Belton a publié deux articles juridiques portant sur le profilage racial.

1

La preuve du profilage racial et son impact en droit criminel

Ce texte se veut une réflexion sur la difficulté de faire la preuve du profilage racial à la lumière des décisions récentes rendues en la matière et se veut un outil pour les praticiens du droit criminel afin de mieux comprendre le cadre d'analyse et le fardeau de la preuve. Ce texte fut d'ailleurs repris en grande partie dans l'analyse du juge Dadour de la Cour supérieure dans l'affaire R c Ngarukiye, 2023 QCCS 4677.

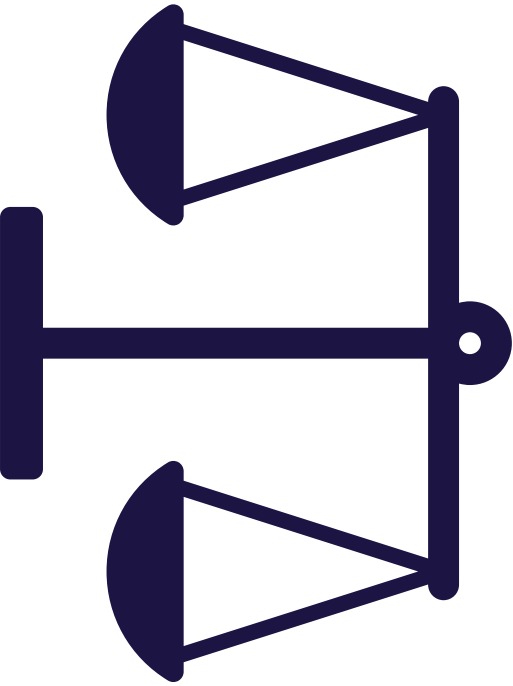
Luamba et la fin des interceptions routières aléatoires (avec Terry Skolnik)

Cet article renforce les conclusions de la décision Luamba et prétend que les interceptions au hasard sont inconstitutionnelles pour trois raisons principales. Premièrement, dans Ladouceur, la majorité des juges a surestimé les effets bénéfiques des interceptions au hasard et a sous-estimé leurs effets préjudiciables. Deuxièmement, les interceptions routières aléatoires mènent au profilage racial et à la discrimination—une réalité que les théories expressives du droit étayent. Troisièmement, les interceptions au hasard sont utilisées comme prétextes pour effectuer des enquêtes criminelles menant à divers effets négatifs : l'emploi de la force, des fouilles humiliantes et des inculpations criminelles basées sur de la preuve de faible qualité.

2

INTERVENTION À LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Procureur général du Québec c. Luamba



Notre demande d'intervention dans cette affaire a été acceptée. Le Comité a donc préparé un mémoire pour la Cour d'appel, qui nous a autorisés à nous prononcer sur deux questions. Le Comité a notamment eu l'occasion de compiler des statistiques démontrant l'inefficacité des recours existants pour lutter contre le profilage racial et d'expliquer pourquoi il est justifié de déroger au principe de stare decisis. Me Fernando Belton et Me Sarah Warda ont représenté la CJSM.

Cette intervention a été un temps fort dans notre année et le Comité était très fier de prendre part à cette cause historique. Il s'agit d'un moment qui nous a aidés à voir l'impact concret de notre travail.



TOUCHE PAS À MES DROITS

Le podcast **Touche pas à mes droits**, en collaboration avec le Forum Jeunesse de Saint-Michel et la Ville de Montréal, a pour but de présenter l'enjeu du profilage racial à la communauté de Montréal et de sensibiliser les jeunes et leur famille face à celui-ci via des plateformes accessibles. Pour notre 4e saison, animée par Me Sarah Warda, nous avons eu la chance d'enregistrer et publier trois épisodes:



M. Fady Dagher, directeur du SPVM: discussions franche et honnête sur le problème du profilage racial au sein du SPVM et des efforts de l'organisation pour l'éradiquer au sein de ses troupes

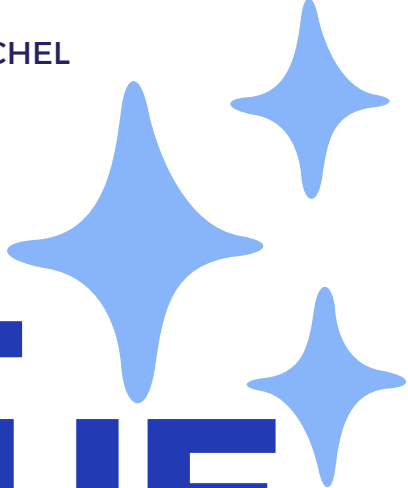


Mme Aishah Seivwright :Elle nous a parlé de l'impact du profilage sur la santé mentale des personnes touchées



Me Fernando Belton et Me Limartine Angrand. Ils ont vulgarisé le processus d'une poursuite civile à la suite d'une situation de profilage.

PROFIL COMIQUE



Pour souligner le Mois de l'histoire des noir·es, la Clinique juridique de Saint-Michel a décidé de diffuser une campagne de 16 témoignages sur les réseaux sociaux afin de donner une voix aux victimes de profilage racial pour qu'elles puissent partager leur vécu, et ainsi inciter les autres victimes à sortir de leurs isolements. Ces témoignages ont été publiés chaque jour ouvrable du mois de février et se sont clôturés le 24 février, à l'occasion d'un spectacle-bénéfice : soit Profil-Comique.

Sous la direction de Katerie Lakpa et Rhita Harim, la première édition de ce spectacle d'humour ayant eu lieu à l'Olympia de Montréal avait comme objectif de lutter contre le profilage racial à travers le rire. En effet, le rire est universel : il transcende les barrières sociales et culturelles et permet de créer des ponts entre les communautés. L'humour permet d'ouvrir des discussions de façon positive sur des enjeux sensibles, comme le profilage racial. Ainsi, le spectacle d'humour avait comme objectif de sensibiliser le public aux différentes réalités abordées, tout en contribuant concrètement à contrer le profilage racial en soutenant financièrement la mission de la Clinique juridique de Saint-Michel.



Animé par Erich Preach, le lineup présentait Eddy King, Douaa Kachache, Garihana Jean-Louis, Jean-Michel Elie et Richardson Zéphir, soit un lineup composé de personnes noires ou susceptibles de vivre du profilage racial, ce qui en fait sa particularité considérant que la diversité culturelle est encore sous-représentée dans le milieu de l'humour au Québec.

Le spectacle du 24 février dernier a été un réel succès. En effet, 1068 personnes sont venues rire avec nous, dans les enceintes de la réputée salle de l'Olympia. Grâce à ce spectacle et à notre campagne de commandite, nous avons pu récolter un montant brut de 64 420\$. De plus, nous avons rapidement eu un retour positif sur l'événement, autant de la part du public que des artistes. En effet, ces derniers ont mentionné avoir apprécié leur participation et ont souligné la grande ouverture d'esprit du public.



CONFÉRENCES ET ATELIERS JURIDIQUES

Nos étudiants bénévoles ont présenté cet automne une formation sur les principes de base du profilage racial pour l'**Association étudiante des étudiants noirs en droit de l'Université de Montréal**. Notre directrice adjointe, **Me**



Dardia Joseph a également participé à une discussion organisée par l'organisme Le Phare, situé à Rivière-des-Prairies dans le cadre du mois de l'histoire des Noirs, concernant les personnes noir face au système carcéral et judiciaire. Cette discussion ouverte à tous avait un objectif de vulgarisation de l'enjeu et d'ouvrir la discussion avec le public, dans un quartier où les personnes noires sont souvent invisibilisées.

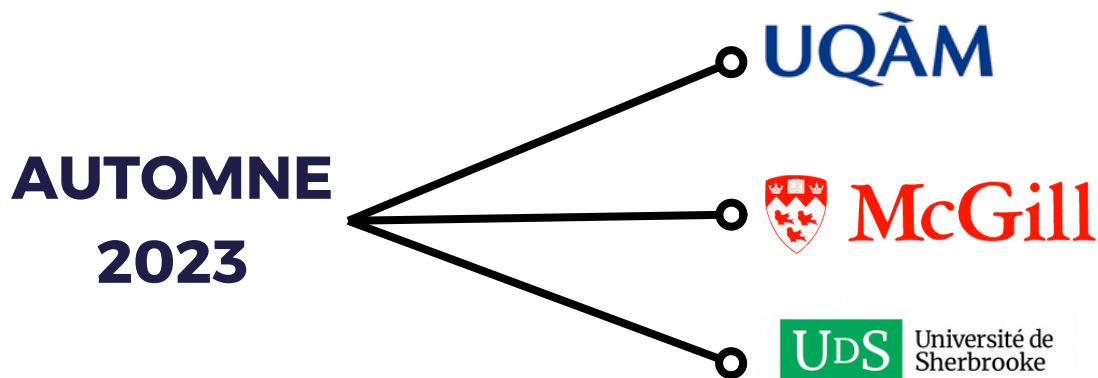
De plus, à l'interne, nous avons eu la chance d'assister à une formation présentée par la Ligue des droits et libertés et de nombreuses formations dispensées par **Me Fernando Belton**.

GROUPE DE SOUTIEN POUR LES VICTIMES DE PROFILAGE RACIAL

Pour aider les victimes de profilage racial, nous avons créé un groupe de soutien, animé par Miryam Idriss, étudiante au doctorat en psychologie clinique. L'objectif principal est de briser l'isolement vécu par ces individus en leur offrant un espace sécurisé où ils peuvent partager leurs expériences et se connecter avec d'autres ayant vécu des situations similaires. Le groupe permettra aux participants d'échanger des stratégies de "coping", de renforcer leur résilience et de se soutenir mutuellement. En créant un réseau solidaire, le groupe aspire à favoriser une meilleure compréhension et une plus grande solidarité face aux défis du profilage racial et ses impacts sur les victimes. Une douzaine de rencontres ayant réuni une dizaine de victimes ont eu lieu cette session.

DROIT & PROFILAGE RACIAL LES UNIVERSITÉS

Depuis juin 2021, Me Fernando Belton enseigne le droit du profilage racial dans plusieurs universités au Québec permettant à la jeune génération de juristes de pouvoir mieux connaître et comprendre les fondements juridiques de ce domaine de droit. Cette année c'est plus de 5 cohortes d'étudiants en droit qui ont eu l'opportunité de suivre ce cours fort apprécié des étudiants pour son côté pratique, proche de l'actualité et en touchant un enjeu social important.



PROCÈS DEVANT LES TRIBUNAUX

Le Comité a eu le plaisir de pouvoir assister Me Fernando Belton dans le cadre de deux procès importants ayant donné lieu à des décisions judiciaires dénonçant le profilage racial des policiers, soit l'affaire Nkouendji et Yeboah. Ces deux cas fortement médiatisés ont permis aux juges Gabriel Boutros et Marc Alain de la Cour municipale d'appliquer les principes juridiques développés par la jurisprudence et doctrine récente quant au fardeau de la preuve et au cadre d'analyse du profilage racial.



LA STRATÉGIE CANADIENNE EN MATIÈRE DE JUSTICE POUR LES PERSONNES NOIRES

Les communautés noires continuent de vivre avec les effets des préjugés, de la discrimination et de la haine, que ce soit des préjugés inconscients ou des crimes haineux ou de la violence contre les personnes noires. Cette situation trouve son origine dans l'histoire du Canada marquée par le colonialisme, l'esclavage et la ségrégation. Malgré des décennies d'efforts de la part des communautés noires pour réduire les injustices dont leurs membres sont victimes, peu de choses ont changé les inégalités persistent au Canada.

La Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires sera la réponse du gouvernement fédéral au racisme et à la discrimination systémique envers les personnes noires qui ont mené à leur surreprésentation dans le système de justice pénale, y compris en tant que victimes d'actes criminels. La Stratégie vise à garantir que les personnes noires bénéficient du même traitement devant et selon la loi au Canada.

Cette stratégie est élaborée en consultation avec les communautés noires de partout au Canada, y compris en collaboration avec un groupe directeur externe composé d'experts et de dirigeants, dont notre directeur général Me Fernando Belton. Ce travail fait en sorte que la Stratégie reflète toute la diversité des expériences et des réalités régionales des personnes noires au Canada, ainsi que les différentes intersectionnalités, comme l'origine ethnique ou culturelle, la religion, la langue, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la présence d'un handicap et le patrimoine racial mixte.

Il est essentiel que la Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires soit fondée sur les expériences des personnes noires au Canada et qu'elle tienne compte de la diversité de l'histoire, des antécédents, des expériences et des réalités régionales des communautés noires. Pour ce faire, le ministère de la Justice Canada a conclu un contrat avec 12 organismes communautaires, dont la CJSM, dirigés par des personnes noires en vue de mener des activités de consultation et de mobilisation auprès des communautés noires de partout au Canada d'août à octobre 2023.



Sous la direction de Katérie Lakpa et de Xiomara Barbareno, la CJSM a mené des consultations publiques auprès des populations afro-descendantes francophones du Québec. La mobilisation s'est avérée extrêmement difficile en raison, notamment, du très court délai pour mener les consultations publiques, de la peur de représailles ainsi que de la « fatigue de consultation » observée chez le groupe ciblé. Néanmoins, quelques points saillants sont ressortis de ces discussions. En effet, la pauvreté ainsi que la discrimination à l'emploi créent beaucoup de détresse auprès de certains individus afro-descendants, menant certains à commettre des crimes afin d'assurer leur survie.

Aussi, la peur du système de justice au sens large et particulièrement des corps policiers est une réalité qui a été mentionnée à plusieurs reprises au cours des consultations publiques, et ce, dans toutes les régions visitées. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes ayant un statut précaire au Canada. Par exemple, les travailleurs détenant un permis de travail fermé.

**C'EST ICI QUE TU
AS PARLÉ POUR LA
PREMIÈRE FOIS D'UNE
MAUVAISE EXPÉRIENCE
AVEC UN POLICIER.**



**TOUS CES ENDROITS
T'ONT PERMIS
DE TE CONFIER
EN TOUTE SÉCURITÉ.**

**Et si tu aménais la discussion
jusqu'à nous ?**



Finalement, les personnes judiciairisées sont sous-représentées au sein même des institutions carcérales, ce qui pose d'énormes problèmes de racisme et de discrimination. De plus, les victimes de crimes ne se sentent pas prises au sérieux par les autorités compétentes.

REMÉDIATIONS AU RACISME MÉDICAL

Au cours de la dernière année, le projet de lutte contre le racisme médical de la Clinique juridique de Saint-Michel a réalisé des avancées significatives. Nous avons établi des contacts avec plusieurs CIUSSS de Montréal et des organisateurs communautaires, ce qui a renforcé notre réseau de partenariat pour faire connaître notre initiative. L'une de nos grandes réalisations a été la mise en place d'une formation destinée au grand public, centrée sur les droits et les recours des usagers du système de santé. Cette formation a été diffusée dans divers organismes, notamment la Maison d'Haïti, contribuant à sensibiliser la communauté aux enjeux du racisme médical.

Nous avons également noué des partenariats précieux avec plusieurs organismes, tels qu'Éducaloi, pour renforcer la visibilité de notre projet. Sur le plan de la mobilisation, nous avons participé à quatre panels importants : le panel "Regards croisés" dans le cadre du projet "Portrait local des enjeux de racisme et de discrimination" à Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, un panel au Cégep Ahuntsic dans le cadre du cours sur les réalités sociales et ethnoculturelles liées à la santé, une discussion rediffusée sur Facebook avec l'IRIS sur l'impact du projet de loi 15 sur les systèmes de santé, et un panel à l'Université d'Ottawa durant la semaine de la diversité, où la cousine de Mme Joyce Echaquan était également présente. De plus, nous avons tenu un kiosque à la foire santé de Côte-des-Neiges, organisée par le Club Ami.

Un accomplissement majeur de cette année a été la création de deux versions d'un guide sur le racisme médical, fruit de notre travail continu. La première version est destinée aux milieux académiques et professionnels, tandis que la seconde, plus accessible, est destinée au grand public. Ce guide est composé de trois parties : la première explique le concept de racisme médical et sa place au Québec, la deuxième détaille les droits des usagers et leur application concrète, et la troisième présente des témoignages pertinents. Ce guide représente une ressource essentielle pour les communautés que nous servons.

Nous sommes en négociation avec l'Université de Montréal pour financer un projet de recherche en collaboration avec les départements de sciences sociales et de droit. Cette collaboration promet d'ajouter une dimension psychologique essentielle à notre projet, un aspect que nous recherchons activement. En somme, cette année a été marquée par une grande productivité et des réalisations dont nous sommes fiers.





Le projet Accès à la profession vise à encourager et faciliter l'accès aux études et aux professions juridiques pour les jeunes issus de la diversité.

En partenariat avec BCF Avocats d'affaires | Business Law Avocats d'affaires, la Clinique juridique de Saint-Michel a permis d'offrir un soutien financier de 1500\$ à trois jeunes confrontés à certains obstacles, dans le but de promouvoir une certaine égalité. Cette initiative vise à combler un besoin important en matière d'accessibilité à la profession pour les communautés racialisées. La Clinique tient à remercier BCF Avocats d'affaires pour leur soutien et leur contribution à la création de ces bourses.

Cette année nos trois récipiendaires sont Moustapha Kone, Saf Hakawati et Samantha Bien-Aimé.

Ces étudiants ont été choisis par un comité de sélection composé d'Élizabeth Ménard-Laberge, directrice générale du Jeune Barreau de Montréal, Sophie Gagnon, directrice générale de Juripop, et Nadreyh Vagba, ancienne Directrice nationale francophone de l'Association des étudiants noirs en droit du Canada (Black Law Students' Association of Canada). Nous tenons également à souligner le travail exceptionnel de Thalia Cheung, responsable de ce comité.

LA CRIMINALITÉ SANS TABOU

Dans les quelques dernières années, le taux de commission d'actes de violence par armes à feu a connu une hausse considérable dans la ville de Montréal. En réponse au rapport de 2020 du SPVM, la CJSM a créé un projet dédié à la prévention et à la lutte contre la prolifération de la criminalité.

Heureusement, selon le bilan du SPVM s'intéressant aux cas de violence armée couvrant la période estivale de l'année passée, on constate déjà une baisse de 29,7% des actes de violence causés par des armes à feu (SPVM, 2023). Dans l'optique de maintenir cette tendance à la baisse, le projet CST de la Clinique consiste en une ressource importante en éducation juridique et en prévention de la criminalité. Le comité du projet CST se met à la disposition des écoles secondaires et des enseignant.es des écoles secondaires de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension afin de dispenser des formations juridiques aux jeunes du secondaire, notamment sur les sujets suivants : le système de justice pénale pour les adultes et pour les adolescents (le Code criminel et la LSJPA), le casier judiciaire et ses impacts, le profilage racial et la DPJ. Il s'agit là de sujets qui se rapprochent thématiquement de ceux au cœur du nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) qui seront obligatoirement déployées dans les écoles secondaires dès la rentrée de l'année scolaire 2024-2025. But ultime : sensibiliser les nouvelles générations quant aux enjeux de sécurité urbaine qui les touchent et les décourager de s'engager dans la criminalité.

Plusieurs sujets sont discutés dans le cadre de ses tables rondes et formations: le système de justice pénale des adolescents; le casier judiciaire, ses conséquences et son impact sur le dossier adulte; la confrontation entre les droits de la personne et le profilage racial et le système de la protection de la jeunesse.

Points saillants

- Conférence et table ronde pour les parents et professeur en collaboration avec le Forum jeunesse de Saint-Michel (10 novembre 2023)
- Formation pour les intervenants de Pact de Rue - 18 janvier 2024
- Table ronde au Forum jeunesse de Saint-Michel: sensibilisation au profilage racial (30 novembre)
- Conférence pour les jeunes: mise en situation en matière de violences conjugales et sexuelles armées auxquelles sont confrontées les filles et les femmes (3 avril 2024)
- Formation pour les intervenants (LSJPA, profilage racial et DPJ) - 28 mars 2024

Publications sur les médias sociaux

Avec la collaboration d'une influenceuse et étudiante en droit, Mme Zhara Veilleux, nous avons également lancé une campagne de sensibilisation sur TikTok. Les différentes vidéos diffusées ont récolté plus de 60,000 vues.

La grève de cet automne dans les écoles du Québec a grandement chamboulé notre agenda et notre possibilité de donner des conférences dans les écoles. Au retour de la grève, les écoles ont mis l'accent sur le rattrapage scolaire.



LES, MÉDIAS

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux représentent un important moyen de communication. En effet, nos différentes plateformes telles qu'Instagram, Facebook ou LinkedIn nous permettent d'atteindre d'importants objectifs. Les activités de la clinique, comme nos ateliers et conférences, sont notamment mises en avant sur nos plateformes et cela nous permet de diffuser à un grand nombre d'utilisateurs les informations importantes, et ce de manière efficace et rapide.

Nous rappelons également aux utilisateurs le service de consultations juridiques offert par la Clinique, grâce à des publications partageant les coordonnées pour obtenir un rendez-vous ainsi que de brèves informations quant à ce à quoi elle consiste.



3.5K
ABONNÉS



4.7K
ABONNÉS



1.1K
ABONNÉS

PLUME LÉGALE

Le blogue Plume Légale aborde divers thèmes juridiques d'actualité. Rédigé par nos étudiants et étudiantes en droit, cette année, le blogue a traité de la réforme judiciaire, notamment avec l'intervention des notaires pour désengorger les tribunaux, et de la régulation plus stricte des armes à feu. Des questions de droits fondamentaux ont été explorées à travers la Loi sur la laïcité de l'État et l'autodétermination autochtone. Le blogue a aussi examiné la responsabilité en matière de sécurité dans les activités sportives, les implications d'un casier judiciaire juvénile, et les motifs valables de rupture d'un contrat de travail. Les sujets des droits des locataires avec des animaux de compagnie, les limites du droit de grève, et la discrimination en milieu de travail ont également été traités, tout comme l'impact de la Loi sur l'encadrement du travail des enfants.

Un grand merci aux auteurs du blogue pour leurs contributions éclairantes: Chloé Jean, Simon Létourneau, Charlotte Lapointe, Marylène Lirette, Taline Hajinzian, Rami El Hama, Nesrine Ben Dall, Rose Boisvert, Eugénie Godin, Ada Vuong, Saad Theodori, Nadia Moubarik, Marie Annie Edouard Guillemette, et Stephanie Du. Ils ont chacun apporté des perspectives précieuses sur des enjeux juridiques actuels.

NOTRE ÉQUIPE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ME LIMARTINE ANGRAND
PRÉSIDENTE

ALEXANDRE BOUCHER-BONNEAU
VICE-PRÉSIDENT

GRACE NGUEBOU
TRÉSORIÈRE

ME ÈVE LAOUN
SECRÉTAIRE

ME MALYKA JEAN-BAPTISTE
ADMINISTRATRICE

ME LOUIZA LEBATHI
ADMINISTRATRICE

ME BIANCA ANNIE MARCELIN
ADMINISTRATRICE

ME ALEXANDRA PAQUETTE
ADMINISTRATRICE

RHITA HARIM
ADMINISTRATRICE ÉTUDIANTE

ÉLIZABETH MÉNARD-LABERGE
ADMINISTRATRICE

AIDA BELMKADDEM
ADMINISTRATRICE

MEDJINE ANTOINE-BELLAMY
ADMINISTRATRICE

CONSEIL EXÉCUTIF

RAMI EL HAMA ET YASMINE
YOCKELL
RESPONSABLES DES CONSULTATIONS
JURIDIQUES

THALIA CHEUNG
RESPONSABLE DU PROJET «ACCÈS À
LA PROFESSION»

WAFAA GHLAMALLAH
RESPONSABLE DU PROJET
«REMÉDIATIONS AU RACISME MÉDICAL»

SARAH WARDA
ANIMATRICE DU BALADO «TOUCHE
PAS À MES DROITS»

AIDA BELMKADDEM
RESPONSABLE DU COMITÉ
FINANCEMENT

SOGAND TAVAKOLI
RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX

STÉPHANIE DU
RESPONSABLE DES PARTENARIATS ET
DES ATELIERS JURIDIQUES

ALEXIA MORNEAU
RESPONSABLE DU COMITÉ À LA LUTTE
AU PROFILAGE RACIAL

FLORENCE RICHARD
RESPONSABLE DU PROJET «LA JUSTICE
ICI COMME AILLEURS»

MARIE-LAURENCE DESMARAIS
RESPONSABLE DU PROJET «LA JUSTICE
ICI COMME AILLEURS»

KATÉRIE LAKPA
CHARGÉE DE PROJET

DIRECTION GÉNÉRALE

ME FERNANDO BELTON
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ME DARDIA JOSEPH
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



COFONDATEURS

ME FERNANDO BELTON
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ME LIMARTINE ANGRAND
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Limartine Angrand
Présidente



Alexandre
Boucher-Bonneau
Vice-président



Ève Laoun
Secrétaire



Malyka Jean-Baptiste
Administratrice



Grace Nguebou
Trésorière



Louiza Lebathi
Administratrice

Bianca Annie Marcelin
Administratrice



Alexandra Paquette
Administratrice



Élizabeth Ménard-Laberge
Administratrice

Rhita Harim
Administratrice

Aida Belmkaddem
Administratrice

Medjine Antoine-Bellamy
Administratrice



MOT DE L'ANCIENNE COORDONNATRICE

C'est avec beaucoup de fierté et de gratitude que j'écris ces dernières lignes en tant que coordinatrice de la CJSM. Les trois dernières années passées au sein de ce milieu et des gens qui l'animent m'ont fait grandir et auront certainement formé la juriste que je serai. Je suis fière du chemin parcouru et fort certaine que ce n'est qu'un début pour notre clinique. Par ses multiples projets, la CJSM a su faire sa place dans le quartier et dans le milieu juridique québécois. Elle a également su s'attaquer à des enjeux pressants et très réels pour nos utilisateurs. Pour l'avenir, je lui souhaite de rester proche des gens qu'elle sert et confiante en ses ambitions.

Je me dois également de reconnaître les nombreux efforts des personnes qui portent cette clinique. Merci à toutes les coordonnatrices de nos projets qui ont fait preuve d'ingéniosité et de persévérance dans la gestion de leurs projets et avec qui il était franchement agréable de travailler. Merci également à chacun de nos bénévoles grâce à qui les idées deviennent réalité.

C'est votre passion et votre dévouement qui donnent vie à nos projets et qui font une différence pour nos usagers. Le dernier, mais non le moindre, merci à Fernando qui demeure, après toutes ses années, à la hauteur de l'immense rôle qu'il joue auprès de la clinique. Ta bonne humeur est inspirante et ton ambition est contagieuse.

Malgré mon chagrin de vous quitter, je suis convaincue que la CJSM est entre bonnes mains.

En vous souhaitant une bonne lecture,

AUDE DESMARTIS-BERUBÉ



G

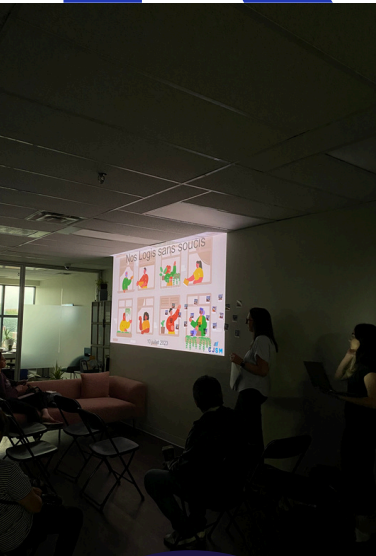
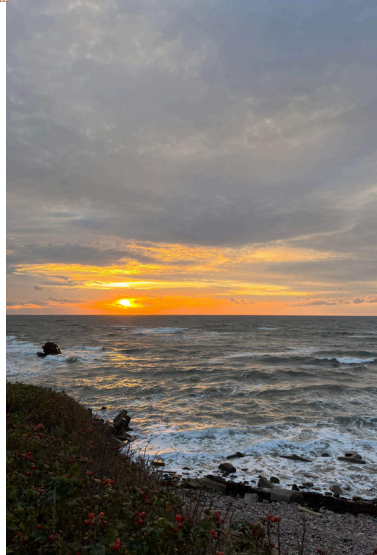


L

E



E



R



R

♀



g





PROFIL COMIQUE



JICA





**LA STRATÉGIE
CANADIENNE
EN MATIÈRE DE
JUSTICE POUR
LES PERSONNES
NOIRES**



**RACISME
MÉDICAL**



AGA 2023



Un spectacle d'humour pour parler du profilage racial : Me Fernando Belton

8 min | Écoulé



Le 15-18, ICI Première
Émission: RADIO-CANADA



Reportage : Visite à la Clinique juridique de St-
Le genre humain - 26 février 2023

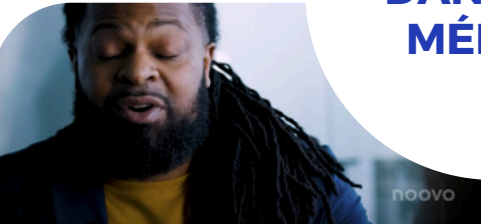
Nominations

Une nouvelle directrice-adjointe à la
CJSM



Media Agamawy 2024-04-12 08:30:34 Nominations

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS



CAMPAGNE DE
SENSIBILISATION: DONNER
LA PAROLE AUX VICTIMES DE
PROFILAGE RACIAL

Le 2 février 2024 à 18:47



VIDÉO Un spectacle d'humour pour contrer le profilage racial

La Clinique juridique de Saint-Michel organise
un spectacle bénéfique pour lutter contre le
profilage racial par la police.

PAR OONA BARRETT • NOUVELLES, VIDÉOS • 13
FÉVRIER 2024



INTERVENTION À LA COUR D'APPEL



NOUVEL ÉPISODE PODCAST TOUCHE PAS À MES DROITS

Ep. 34



Le profilage racial et
le SPVM: Discussion avec
le chef de police

FADY DAGHER

NOUVEL ÉPISODE PODCAST TOUCHE PAS À MES DROITS

Ep. 35

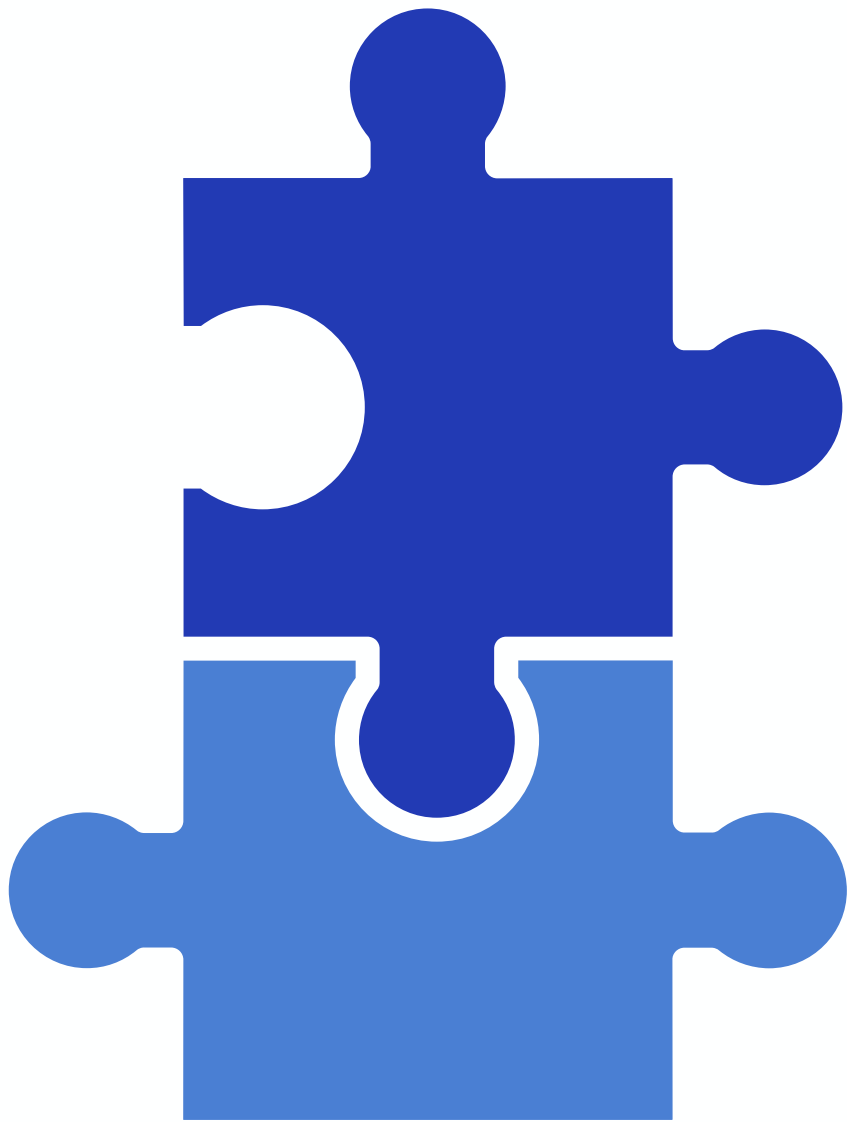


L'impact du profilage racial
sur la santé mentale:
Une discussion avec

AISHAH
SEIVWRIGHT

TOUCHE PAS À MES DROITS

PARTE



NAIRES

PARTENAIRES FINANCIERS MAJEURS

Québec 

Montréal 



PARTENAIRES FINANCIERS IMPORTANTES

Canada 

Fondation **ECHO** Foundation
ECHO

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS



FASKEN



Marwah Rizqy
DÉPUTÉE DE SAINT-LAURENT

André Morin
DÉPUTÉ D'ACADIE

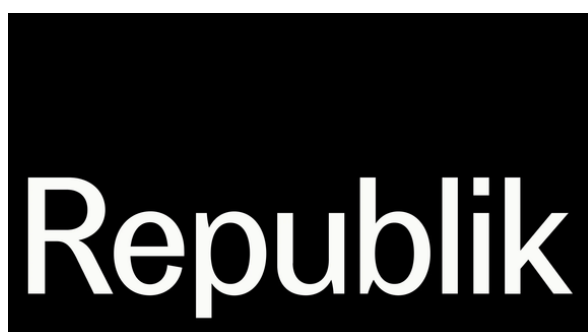
PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES



PARTENAIRES DE SERVICE



L'Olympia



BELTON AVOCATS
CABINET



bête féroce
l'instinct des relations publiques



K'N Cake
PATISSERIE



Belton photographie

Restaurant Au goût du Sud

